

Société par Actions Simplifiée (SAS)

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 4 Rue Henri Fabre / 29900 Concarneau

RCS : Quimper 825134794

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

En date du : 15/01/2024

Présente :

- **Vasseur Sylvain**, actionnaire majoritaire, personne physique, titulaire de 90% du capital social, soit 4 500 euros.
- **EURL Brest Hobby Cycles**, représenté par Vasseur Sylvain, titulaire de 10% du capital social, soit 500 euros.

Total des pièces représentées : 100%.

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la SAS **2CHC**, dûment convoquée conformément aux statuts, s'est tenue au 70 boulevard Montaigne, 29200 Brest,

Le Président, **Vasseur Sylvain**, assume la présidence de la séance.

Le rôle de secrétaire de séance est confié à Milanese Virginie.

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023.
 2. Questions diverses.
-

Déroulement de l'assemblée :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023

Le Président présente les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023 :

- **Chiffre d'affaires** : 1 029 183,49€
- **Bénéfice net** : 54 122,68€

Après lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, les associés approuvent, à l'unanimité, les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2023, tels qu'ils ont été présentés.

Résolution 1 : *L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2023.*

Vote : Adoptée à l'unanimité.

2. Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'est soulevée par les actionnaires.

Clôture de l'Assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30,

En foi de quoi, le présent procès-verbal est établi et signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Fait à Brest, le 15/01/2024

Signatures :

Le Président :

Vasseur Sylvain, Gérant



Le Secrétaire :



COMPTE DE RÉSULTAT

SAS 2CHC

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	978 925	95	939 416	96	39 509	4
dont à l'exportation : 6 202		1				
Production vendue (biens et services)	50 258	5	43 798	4	6 460	15
Montant net du chiffre d'affaires	1 029 183	100	983 215	100	45 969	5
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	811		944		-133	-14
Autres produits	28		1 750		-1 721	-98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 030 023	100	985 909	100	44 114	4
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	665 652	65	875 651	89	-209 999	-24
Variation de stocks	65 624	6	-216 892	-22	282 516	130
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	69 024	7	66 276	7	2 748	4
Impôts, taxes et versements assimilés	3 680		3 825		-145	-4
Salaires et traitements	108 175	11	86 001	9	22 174	26
Charges sociales	31 643	3	31 107	3	536	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	9 142	1	8 633	1	509	6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	8		3 023		-3 014	-100
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	952 947	93	857 623	87	95 324	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	77 075	7	128 285	13	-51 210	-40
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SAS 2CHC

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6		5 095	1	-5 089	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	6		5 095	1	-5 089	-100
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 568		680		888	131
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 568		680		888	131
RÉSULTAT FINANCIER	-1 562		4 415		-5 977	-135
RÉSULTAT COURANT avant impôts	75 514	7	132 701	13	-57 187	-43
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	5 049				5 049	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 049				5 049	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 336				3 336	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 336				3 336	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 713				1 713	
Participation des salariés aux résultats	11 943	1			11 943	
Impôt sur les bénéfices	11 161	1	29 630	3	-18 469	-62
TOTAL DES PRODUITS	1 035 078	101	991 004	101	44 074	4
TOTAL DES CHARGES	980 955	95	887 933	90	93 022	10
Bénéfice ou Perte	54 123	5	103 071	10	-48 948	-47

Vasseur Sylvain, Gérant



(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN - ACTIF

SAS 2CHC

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			% de l'actif	Valeurs au 30/09/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 224,00	3 224,00				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				8,58		9,22
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	750,00	750,00				
Autres immobilisations corporelles	85 475,28	46 563,98	38 911,30		48 053,37	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				0,86		0,75
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	15,00		15,00			
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 900,00		3 900,00		3 900,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	93 364,28	50 537,98	42 826,30	9,44	51 953,37	9,97
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				78,79		81,16
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	357 402,00		357 402,00		423 026,19	
Avances et acomptes versés sur commandes	45,00		45,00	0,01		
Créances				7,64		6,18
Clients (3)	200,00		200,00		10 899,50	
Clients Factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)					-3 401,25	
Créances fiscales et sociales (3)	23 875,93		23 875,93		22 495,06	
Fournisseurs débiteurs	1 852,88		1 852,88		222,08	
Débiteurs divers (3)	8 704,25		8 704,25		2 006,90	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	15,00		15,00		15,00	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	18 061,15		18 061,15	3,98	14 034,62	2,69
Charges constatées d'avance (3)	609,52		609,52	0,13		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	410 765,73		410 765,73	90,56	469 298,10	90,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	504 130,01	50 537,98	453 592,03	100	521 251,47	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS 2CHC

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	1,10	5 000,00	0,96
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		36,67		21,73
Réserve légale	500,00		500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	165 830,59		112 759,93	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 122,68	11,93	103 070,66	19,77
SITUATION NETTE	225 453,27	49,70	221 330,59	42,46
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	225 453,27	49,70	221 330,59	42,46
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 713,10	8,53	78 609,68	15,08
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	7 455,01	1,64	25 850,30	4,96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 859,99	4,16	25 610,45	4,91
Fournisseurs	89 139,59	19,65	111 688,32	21,43
Fournisseurs, factures non parvenues	5 351,19	1,18	8 769,74	1,68
Dettes fiscales et sociales	41 119,88	9,07	38 392,39	7,37
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	27 500,00	6,06	11 000,00	2,11
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	228 138,76	50,30	299 920,88	57,54
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	453 592,03	100	521 251,47	100

(1) Dont à plus d'un an

20 016,00

(1) Dont à moins d'un an

189 262,77

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

6 173,59

(3) Dont emprunts participatifs

33 623,40

Vasseur Sylvain, Gérant



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 453 592,03 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 54 122,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/01/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	5-10 ans
---------------------------	----------

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2CHC

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Vasseur Sylvain, Gérant

